



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
lundi 11 juillet 2016 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 20h00.**

Étaient présents : Mmes Brigitte Kenny, conseillère
Antoinette Boilard-Lord, conseillère
M Jules Ferland
David Ferguson, conseiller

Étaient absents : Mme Chantal Lebel, conseillère
M. Roger McGrath, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2016 - 06 - 019 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

19. Adoption de l'ordre du jour
20. Période de questions
21. Présentation des états financiers au 31 décembre 2015
22. Fleurons du Québec
23. Projets FAIR 2016-2017
24. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le lundi 11 juillet 2016 soit accepté tel que présenté.

2016 - 06 - 020 Période de questions

Deux citoyens sont présents et poseront des questions sur les états financiers après leur présentation par M. Michel Légaré, C.P.A., Auditeur, C.G.A.

Résolution n° 2016 - 06 - 021 Présentation des états financiers au 31 décembre 2015

M. Michel Légaré, C.P.A., Auditeur, C.G.A. présente les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2015 et passe en revue l'ensemble des annexes.

Les états financiers se résument ainsi :

| | |
|--|----------------|
| Total des recettes | 348 820 |
| Total des dépenses | - 343 382 |
| Excédent de l'exercice | <u>5 438</u> |
| | |
| Actifs nets financiers au 1 ^{er} janvier 2015 | 172 721 |
| Excédent de l'exercice | 5 438 |
| Variation des immobilisations | 645 |
| Variation des autres actifs non financiers | - 4 790 |
| Actifs nets financiers au 31 décembre 2015 | <u>174 014</u> |

En conclusion, l'exercice financier 2015 se termine par un excédent de 5 348 \$ et les ratios comptables du bilan sont très bons.

M. Michel Légaré, C.P.A., Auditeur, C.G.A. présente les états financiers du Fonds de Solidarité Ristigouche au 31 décembre 2015.

En conclusion, l'exercice financier 2015 se termine par un déficit de d'opération de 1 793 \$ inclus dans l'excédent de 5 348 \$ des comptes de la municipalité.

CONSIDÉRANT l'analyse faite par le vérificateur des états financiers de la municipalité au 31 décembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord

Et résolu à l'unanimité

QUE les états financiers de la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est soient adoptés tels que présentés.

CONSIDÉRANT l'analyse faite par le vérificateur des états financiers du fonds de Solidarité Ristigouche au 31 décembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord

Et résolu à l'unanimité

QUE les états financiers du Fonds de Solidarité Ristigouche soient adoptés tels que présentés après modification de la note 1.

2016 - 06 - 022 Fleurons du Québec

Le rendez-vous pour la classification triennale des Fleurons du Québec est fixé au 19 juillet prochain à 9h. M. Luc Grégoire, classificateur, accompagné de Mme Francine Barette seront rencontrés par M. François Boulay à cette occasion.

Résolution n° 2016 - 06 - 023 Projets FAIR 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du FAIR 2016-2017, la municipalité dispose d'un nombre d'heures de travail à combler pour mener à bien ses projets ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Jules Ferland

Et résolu à l'unanimité

QUE soit embauchée Mme Jacinthe St-Cœur en tant que préposée à l'entretien général des infrastructures municipales à compter du 11 juillet 2016 ;

QUE son salaire horaire soit de 15,00 \$ de l'heure ;

QUE ses frais de déplacement dans le cadre de ses fonctions avec utilisation de son propre véhicule soit remboursés au taux de 0,43 \$ du kilomètre, tel que régit par le règlement municipal n° 2016-003 du 04 avril 2016 relatif aux frais de déplacement des élus et des employés municipaux ;

QUE son nombre d'heures de travail pour la période du 1^{er} juillet au 30 octobre 2016 soit de 280 heures réparties selon les besoins ;

Résolution n° 2016 - 06 - 024 Levée de l'assemblée

À 20 h 45, Mme Brigitte Kenny propose de lever la séance.

Accepté.

François Boulay

Maire

Hervé Esch

Directeur général,
secrétaire-trésorier